***Voyager au Bénin :***

**PREVENTION INFECTIEUSE**

Les Vaccinations obligatoires :

.fièvre jaune (obligatoire a partir de l’âge de 1 an , réalisable a partir de 6mois )

Les Vaccinations conseillées :

.Diphtérie tétanos ,poliomyélite

.fièvre typhoïde

.hépatite A

.hépatite B

Prévention du Paludisme :

Risque important dans les zones rurales et urbaines , avec résistance importante aux antipaludéens (prendre malarone ou doxypalu)

.prise médicamenteuse régulière

.protection mécanique contre les moustiques / répulsif anti-moustique

Prévention des infections digestives :

.Eau non potable : utiliser des bouteilles capsulées

.Manger des aliments cuits , peler les fruits

.hygiène des mains

Risque de Bilharziose :

. Ne pas se baigner dans les eaux douces

.s’allonger sur le sable a l’aide d’une natte

 Dernière minute : il est formellement déconseillé de se rendre dans le Parc du W en raison d’une Fièvre de Lassa , endémique au nigéria voisin , les symptômes sont la fièvre et une AEG . la prévention se constitue en une bonne hygiène des mains , éviter le contact avec les gens malades et ne pas consommer de viandes de la brousse .

**CULTURE :**

**.**PortoNovo est la capitale du pays

.Attention aux animaux pouvant être porteur de la rage

**PRATIQUE :**

**.**La monnaie : franc CFA ( taux de change ;100F.CFA =0,15 euros , 1euro= 655 F.CFA

.Absence de décalage horaire en été , 1heure en hiver par rapport a Paris

.la langue officielle est le français, mais le fongbe, langue de l'ethnie majoritaire (les Fons), est la plus parlée. Dans le Nord, c'est le ***dendi*** qui est parlé.

.Saison sèche de novembre a mars et saison des pluies d’avril a octobre

.tenue correcte exigée

### **.Formalités d'entrée au bénin**

### Le visa (7, 30 ou 90 jours) est obligatoire sauf pour les ressortissants de nombreux pays d'Afrique occidentale et centrale. Un billet de retour, vers une autre destination ou une caution peut être exigé ainsi que votre carnet de vaccination.

### . **Adresses et numéros utiles du bénin :**

### -Ambassade à l'étranger :Avenue Jean-Paul II BP 966 Cotonou - tél. (+ 229) 21 36 55 33  ; fax (+ 229) 21 36 55 30 ; [www.ambafrance-bj.org](http://www.ambafrance-bj.org)

### -Ambassade en France :87 avenue Victor Hugo - 75116 Paris - tél +33 01 45 00 98 82 ; [www.ambassade-benin.fr](http://www.ambassade-benin.fr)

**SITUATION SECURITAIRE :**

Le ministère des Affaires étrangères déconseille sauf raison impérative de séjourner dans la zone comprise entre la Route Nationale Inter-Etats (RNIE) n°2 et la frontière nigériane, de Tchaourou à Malanville, soit dans le nord-est du Bénin.